



7 QUESTIONS pour les candidat.e.s des différents partis politiques pour mettre les **FAMILLES MONOPARENTALES ET RECOMPOSÉES** au cœur de la campagne électorale

Nom du/de la candidat.e : Gabriel L. Brook, *responsable aux orientations*

Formation politique : Québec solidaire

Nom de la circonscription électorale : National

Dans le cadre de la présente campagne électorale, nous aimerions connaître comment votre parti politique compte améliorer les conditions de vie des familles monoparentales et recomposées du Québec. Nous vous demandons donc de répondre aux sept (7) questions suivantes...

GARANTIR L'ACCÈS AU LOGEMENT

La crise du logement affecte beaucoup de familles dans toutes les régions du Québec. Les logements abordables sont de plus en plus rares, des propriétaires refusent de louer à des familles avec enfants, certains ménages vivent carrément dans les logements insalubres. Il manque cruellement de logements sociaux et le manque d'encadrement du marché privé du logement est en grande partie responsable de la crise actuelle.

1 : Qu'est-ce que votre formation politique a l'intention de faire pour régler ce grave problème qui affecte un trop grand nombre de familles au Québec?

À court terme, Québec solidaire s'engage à mieux protéger les droits des locataires. Nous mettrons en place un contrôle obligatoire des coûts de location appuyé sur un registre des loyers. Nous bonifierons le système d'inspection des bâtiments afin de garantir leur salubrité. Finalement, nous améliorerons la protection des locataires contre les « rénovictions » et autres évictions abusives. Pour contrer la hausse abusive du prix des maisons et des logements, Québec solidaire s'engage aussi à lutter contre la spéculation immobilière et la surenchère.

À moyen terme, Québec solidaire s'engage à entamer un grand chantier de construction de 50 000 logements sociaux écoénergétiques en privilégiant la mixité sociale pour toutes les catégories de population et veillera à améliorer l'accès à un logement décent aux personnes autochtones vivant en milieu urbain ou en communauté.

VERS UNE RÉFORME COMPLÈTE DU DROIT DE LA FAMILLE

Au Québec, 43 % des couples vivent en union libre et plus de 60 % des enfants naissent hors mariage. Pourtant, ces enfants ne bénéficient pas des mêmes droits que ceux qui naissent de parents mariés. Ainsi, au moment d'une rupture, ces enfants subissent une discrimination en raison du statut civil de leurs parents.

2 : Est-ce que votre formation politique s'engage à procéder rapidement à une réforme complète du droit de la famille qui permettrait d'étendre les protections actuelles du mariage aux couples avec enfants, qu'ils soient mariés ou non, incluant l'obligation alimentaire entre conjoints, le partage du patrimoine familial et la protection de la résidence familiale ?

Québec solidaire reconnaît et valorise la diversité des modèles de couples et de familles tout en visant l'intérêt supérieur de chaque enfant. Actuellement, nous constatons aussi que les personnes en union de fait sont moins protégées que les gens mariés en cas de séparation. Québec solidaire luttera toujours pour un droit familial équitable envers toutes les familles.

DES MESURES EFFICACES POUR LUTTER CONTRE LA PAUVRETÉ

Au Québec, une personne sur dix ne couvre pas ses besoins les plus élémentaires. Les familles monoparentales ont deux fois plus de risques de se retrouver dans cette situation ! Les taux d'inflation sans précédent auxquels on assiste depuis plusieurs mois affectent un nombre grandissant de ménages et même ceux qui ont des revenus de travail doivent se rabattre sur les Banques alimentaires.

3 : Qu'est-ce que votre formation politique entend mettre en place pour lutter contre la pauvreté qui affecte un nombre grandissant de ménages au Québec ?

Face au problème urgent de l'inflation, Québec solidaire propose de détaxer temporairement les biens essentiels. Ce congé de TVQ s'appliquera à plusieurs dépenses essentielles : la nourriture qui est encore taxée en épicerie, les vêtements, les repas au restaurant, les médicaments en vente libre, les produits de soin corporel et les services de réparation. Cette mesure permettra à une famille moyenne d'économiser environ 1100 \$ par année.

Pour lutter contre la pauvreté à plus long terme, Québec solidaire s'engage ainsi à hausser le salaire minimum à 18 \$ l'heure dès son arrivée au pouvoir pour ensuite l'augmenter de manière à ce qu'il permette aux personnes à bas salaire de sortir de la pauvreté. Notre parti s'engage aussi à la bonification de 45 % du programme d'aide sociale et à doubler le crédit d'impôt de solidarité pour soutenir les personnes âgées à faible revenu.

UNE FISCALITÉ MIEUX ADAPTÉE AUX RÉALITÉS DES FAMILLES RECOMPOSÉES

Après un an de vie commune avec un nouveau conjoint, c'est le revenu familial qui est considéré pour l'ensemble des mesures fiscales et des programmes sociaux. Ainsi, une mère monoparentale qui recevait des allocations familiales ou un crédit d'impôt pour frais de garde verra ces montants fondre considérablement suite à une recomposition familiale, et ce, même si son nouveau conjoint ne contribue aucunement aux dépenses liées aux enfants.

4 : Si votre formation politique remporte la prochaine élection, que comptez-vous faire pour mieux tenir compte de la spécificité des familles recomposées dans les diverses politiques s'adressant aux familles (allocations familiales fédérale et provinciale, crédit d'impôt pour frais de garde) ?

Bien qu'il s'agit d'une problématique réelle, nous n'avons pas d'engagement à ce sujet dans notre plateforme. Nous sommes cependant sensibles à la diversité des modèles familiaux.

AMÉLIORER LA CONCILIATION FAMILLE-TRAVAIL-ÉTUDES

Pour beaucoup de familles, concilier les responsabilités familiales avec la vie professionnelle et les études est un casse-tête. En plus de plusieurs insuffisances de la *Loi sur les normes du travail*, un manque de places en services de garde empêche présentement un grand nombre de mères de compléter leurs études ou d'accéder au marché du travail. Le Québec a un urgent besoin d'une loi-cadre visant à promouvoir et à soutenir la conciliation famille-travail-études.

5 : Qu'est-ce que votre formation politique a au programme pour promouvoir et soutenir la conciliation famille-travail-études ?

Pour améliorer réellement la qualité de vie de la population et la conciliation famille-travail, Québec solidaire s'engage à réduire le temps de travail. Pour cela, nous réformerons la Loi sur les normes du travail pour qu'un minimum de 10 congés payés (maladie/famille) et de 12 jours fériés soient accordés à l'ensemble des personnes salariées et nous instaurerons le principe d'un jour férié par mois ainsi que l'accès à un minimum de 4 semaines de vacances par année. En concertation avec les travailleuses et les travailleurs ainsi que les organisations qui les représentent, nous instaurerons progressivement la semaine de 35 heures de travail sans perte de salaire.

Pour que chaque enfant du Québec ait accès à un service éducatif de qualité et abordable et soutenir les familles, Québec solidaire s'engage à reconnaître l'éducation à la petite enfance comme un droit fondamental, et ce, peu importe le statut d'immigration de l'enfant. Nous compléterons le réseau de CPE et de services de garde en milieu familial tout en appuyant le développement de micro-CPE dans les petites localités ainsi que dans les milieux de travail et d'études.

UN MEILLEUR FINANCEMENT POUR LES ORGANISMES D'ACTION COMMUNAUTAIRE AUTONOME

Les organismes communautaires doivent répondre à des besoins de plus en plus complexes et aigües de la part des personnes et des familles qui les fréquentent. La détérioration des conditions de vie, le manque de logements abordables, la hausse importante des coûts des produits de première nécessité, l'offre inadéquate en matière de services de santé et de services sociaux sont autant de facteurs qui amènent les familles à fréquenter les organismes, dont ceux qui accueillent les familles monoparentales et recomposées.

6 : Est-ce que votre formation politique s'engage à soutenir adéquatement les organismes d'action communautaire autonome (dont ceux qui accueillent des familles monoparentales et recomposées) en augmentant leur financement et en respectant leur autonomie ?

Pour que l'action communautaire puisse jouer son rôle de pilier structurant des localités québécoises, Québec solidaire s'engage à augmenter à un niveau suffisant le financement à la mission des groupes d'action communautaire autonome. Nous proposons donc un rehaussement de leur financement de 290 M\$ par année. De plus, afin de lutter contre la pénurie de personnel dans ces organismes, nous proposons de hausser le salaire minimum à 18 \$/h en mettant en place une aide financière pour compenser la hausse du coût pour ces organismes.

UN MEILLEUR ACCÈS À LA JUSTICE

Le volet gratuit de l'aide juridique est maintenant accessible aux personnes qui ont des revenus au niveau du salaire minimum. De plus, 4 200 \$ par enfants des pensions alimentaires pour enfants sont maintenant exemptées du calcul des revenus. Toutefois, il reste encore de nombreuses embûches qui empêchent plusieurs personnes d'accéder à l'aide juridique, dont : la méthode de calcul des revenus, le contenu insuffisant du panier de services et l'insuffisance des ressources accordées au réseau de l'aide juridique.

7 : Si votre formation politique est élue, quelles sont les mesures qu'elle entend mettre en place pour permettre un réel accès à la justice à toutes et à tous ?

Pour que l'égalité devant la loi devienne une réalité, Québec solidaire s'engage à assurer un accès équitable au système de justice. Nous réformerons complètement le programme d'aide juridique, nous en élargirons la couverture et en étendrons les barèmes d'admissibilité. Nous développerons, favoriserons et encouragerons le recours à la justice alternative et réparatrice ainsi qu'aux programmes de déjudiciarisation lorsqu'approprié.